

DELIBERATIONS MISES AUX VOIX
LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/06/2016

FINANCES

DÉLIBÉRATION N° 2016/34 FINANCES-COMMUNE	REMBOURSEMENT ANTICIPE ET REFINANCEMENT DU PRÊT DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE
---	--

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE par « 16 voix pour », « 0 abstention » et « 0 voix contre »

DECIDE de procéder au remboursement anticipé de l'emprunt contracté pour la construction de la salle socioculturelle auprès du CASRA pour un montant de 259 671.95 € et de signer tous les documents nécessaires pour solder cet emprunt.

DECIDE de contracter auprès de la Caisse d'Epargne un emprunt de 259 671 €uros correspondant au capital restant à amortir majoré des IRA et dont les caractéristiques sont les suivantes :

Durée d'amortissement	6 ans
Périodicité des échéances	annuelle
Amortissement	Echéances annuelles constantes Amortissement du capital progressif
Taux fixe client	0.88%
Montant des échéances	44 621.21 €
Commission	350 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et notamment l'offre de prêt.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à inscrire le montant des remboursements en dépenses obligatoires

PRECISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal administratif de Grenoble.

DÉLIBÉRATION N° 2016/35 FINANCES-COMMUNE	DECISION MODIFICATIVE 2016-2
---	-------------------------------------

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES EN AVOIR DELIBERE par « 16 voix pour », « 0 abstention » et « 0 voix contre »

DECIDE de procéder aux virements de crédits présentés par Monsieur le Maire

Dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
INVESTISSEMENT		
DI-166/16- refinancement de la dette (RA)	248 257.95 €	
RI-166/16- refinancement de la dette (nouvel emp.)	259 671.00 €	
RI- 021- virement de section		11 413.05 €
DI-166/040-capitalisation IRA	11 413.05 €	
RI-1641/040-capitalisation IRA	11 413.05 €	
FONCTIONNEMENT		
DF-6688/66- autres charges financières	11 414.00 €	
DF-023- virement de section		11 413.05 €
DF-627/62- frais de dossier	350.00 €	
DF- 6262/011- frais télécommunications		350.95 €

PRECISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans le délai de deux

mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal administratif de Grenoble.

DÉLIBÉRATION N° 2016/36 FINANCES-COMMUNE	DECISION MODIFICATIVE 2016-3
--	-------------------------------------

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES EN AVOIR DELIBERE par « 16 voix pour », « 0 abstention » et « 0 voix contre »
DECIDE de procéder aux augmentations de crédits présentées par Monsieur le Maire

Dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT	
DF-6811/042-Dotations aux amortissements	3441.57 €
RF-7768/042 - Neutralisation des amortissements des subventions d'équipement versées	3441.57 €
INVESTISSEMENT	
DI-198/040- Neutralisation des amortissements des subventions d'équipement versées	3441.57 €
RI-28041582/040 - Amortissement des immobilisations	3441.57 €

PRECISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal administratif de Grenoble.

INTERCOMMUNALITE

DÉLIBÉRATION N° 2016/37 INTERCOMMUNALITE-CCBE	APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2015 DU SERVICE PUBLIC D'ENLÈVEMENT ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA CCBE
---	---

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE par «17 voix pour » ; « 0 voix contre » et « 0 abstention »,
PREND ACTE du rapport annuel 2015 du service public d'enlèvement et traitement des ordures ménagères de la CCBE

PRECISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal administratif de Grenoble.

Le Maire,
Joël GAILLARD

Affichage du

au